

Une conférence des avocats africains en juillet 2020 à Niamey

Soumis par lawan le ven, 01/11/2019 - 09:48

Par [Agence Nigérienne de Presse](#) [1]

novembre 1, 2019

Niamey, 1er nov (ANP) - Le premier ministre Brigi Rafini a reçu en audience dans l'après-midi de ce jeudi 31 octobre 2019 à son cabinet, le Président de la Conférence des Barreaux de l'espace UEMOA / Bâtonnier Mbaye Gueye.

A sa sortie d'audience, M. Gueye a déclaré à la presse qu'il a été reçu par le Premier Ministre à l'occasion de la passation de charge entre le Bâtonnier entrant Boubacar Oumarou et le Bâtonnier sortant Me Yayé Mounkaila.

'' Nous avons profité de l'occasion, a-t-il notifié, pour rencontrer hier (le 30 octobre) le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et aujourd'hui, le Premier Ministre, nous le remercions vivement de nous avoir accordé cette audience et de nous avoir écouté sur un projet essentiel que nous avons au niveau du Barreau de l'UEMOA parce que le cadre qu'il vient de recevoir c'est la Conférence des barreaux de l'espace UEMOA qui regroupe les huit barreaux de la Sous-région''.

''Donc nous avons soumis au Premier Ministre le projet d'édification d'un institut régional de formation des avocats de l'UEMOA, ce projet nous tiens à cœur parce qu'aujourd'hui, au niveau de l'UEMOA la formation initiale des stagiaires est continue, c'est-à-dire des avocats inscrits au tableau, donc cette formation est devenue une obligation de sorte que nous avons besoin d'un cadre de formation et des moyens pour assurer cette formation'', a indiqué Me Mbaye Gueye.

''Or, nous relevons que chaque Etat pris individuellement, chaque barreau pris individuellement a des difficultés pour assurer une formation efficace, donc nous nous sommes dit qu'il faut mutualiser les efforts et édifier une école sous régionale pour assurer la formation initiale et continue des avocats de la Sous région'', a affirmé le Président de la Conférence des Barreaux de l'espace UEMOA.

''Nous devons d'autant plus le faire qu'aujourd'hui, dans la Sous Régions nous sommes en train de finir pratiquement la construction du Barreau sous-régional'', a-t-il ajouté.

''Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, les huit Barreaux sont régis par les mêmes statuts, nous sommes avocats de la manière dans les huit pays, nous entrons de la même dans la profession, nous exerçons de la même manière et nous y sortons de la même manière, donc je ne vois pas pourquoi on ne devrait pas mutualiser les efforts, les moyens pour avoir la même formation''.

''Nous avons soumis ce projet au Premier Ministre qui nous a assuré qu'il sera notre avocat, l'avocat des avocats auprès du Président de la République Issoufou Mahamadou, auprès de ses collègues de la Sous-région et auprès des Chefs d'Etat de la Sous-région'', a plaidé l'avocat.

Quant au Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Niger Me Boubacar Oumarou, il a indiqué qu'ils ont ''entretenu le Premier Ministre d'un certain nombre de préoccupations du Barreau du Niger, sur un certain nombre de question notamment, la question de la maison de l'Avocat dont la finition tarde à intervenir''.

''Nous avons souhaité, a-t-il notifié, à ce que le Gouvernement fasse une rallonge de subvention pour nous permettre de parachever le chantier qui en réalité constitue le pilier pour la modernisation de notre Barreau pour l'efficacité du Barreau en terme de formation initiale continue mais également pour abriter la caisse autonome des mouvements pécuniaires des avocats qui est une caisse essentielle pour l'exercice de la profession de l'avocat''.

''Nous avons trouvé une oreille attentive du Premier Ministre sur ce point particulier, également, nous avons abordé la question de l'aide juridictionnelle parce que le Barreau veut se déployer sur l'ensemble du territoire national auprès des juridictions pour assister les citoyens qui n'ont pas les moyens de se payer les services d'un avocat et il y a une subvention de l'Etat au titre de cette aide juridictionnelle'', a-t-il souligné.

''Nous avons souhaité que cette aide juridictionnelle soit plus consistante pour permettre de répondre aux

attentes des populations, mais également que cette aide juridictionnelle soit libérée entre les mains du Barreau pour que le Barreau puisse organiser de façon coordonnée et permanente les interventions à l'intérieur du pays'' , a ajouté Me Boubacar Oumarou.

''Le dernier point a-t-il enfin rappelé, que nous avons abordé avec le Premier Ministre était l'annonce d'un évènement majeur que notre Barreau veut organiser notamment la réception ou l'organisation de la prochaine Conférence de l'Association des Barreaux africains qui se tiendra au Niger en juillet 2020, nous avons demandé à ce qu'il soit notre porte-parole auprès du Président de la République pour être le parrain de cette importante manifestation qui va rassembler l'ensemble des Barreaux africains''.

MTM/CA/ANP-0001 NOV 2019

image not found
http://www.anp.ne/sites/anp.dd/files/main/articles/pm_avocats_africains_10_2019.jpg

[2]

Tags:

[Niger-Justice](#) [3]

[Afrique](#) [4]

Choisir un pays:

[Niger](#) [5]

[Lettre d'information de l'ANP](#) [6]

Source URL (modified on 01/11/2019 - 09:48): <http://www.anp.ne/?q=article/une-conference-des-avocats-africains-en-juillet-2020-niamey>

Liens

[1] <http://www.anp.ne/?q=profile/agence-nigerienne-de-presse>

- [2] http://www.anp.ne/sites/anp.dd/files/main/articles/pm_avocats_africains_10_2019.jpg
- [3] <http://www.anp.ne/?q=tags/niger-justice>
- [4] <http://www.anp.ne/?q=continents/afrique>
- [5] <http://www.anp.ne/?q=pays-du-monde/niger>
- [6] <http://www.anp.ne/?q=newsletter/lettre-d-information-de-l-anp>